

Formulaire de demande de paiement conjoint

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



Programme de crédit de taxes foncières agricoles

PCTFA - 001
(2022-07-05)

Pour participer au PCTFA, le formulaire doit obligatoirement être rempli par le locataire et le propriétaire des unités d'évaluation.

Pour que les unités d'évaluation soient admissibles au PCTFA, le formulaire doit être acheminé avant le 30 novembre qui précède l'année pour laquelle l'exploitant demande de participer au Programme.

Le formulaire est disponible sur Internet au www.mapaq.gouv.qc.ca (section Formulaire; Programme de crédits de taxes foncières agricoles)

1. RENSEIGNEMENTS

Renseignements sur le locataire

Nom		Numéro d'identification ministériel (NIM)	
Adresse			
Ville	Province	Code postal	

Renseignements sur le propriétaire ou sur l'entreprise

Nom de la personne ou de l'entreprise comme elle est inscrite sur le compte de taxes municipales		
Numéro d'assurance sociale (NAS) ou numéro d'entreprise du Québec (NEQ). <i>L'un ou l'autre de ces numéros est obligatoire.</i>		Nom de la personne titulaire du numéro d'assurance sociale (NAS)
Numéro d'identification ministériel (NIM), s'il y a lieu		Nom du répondant principal
Adresse de correspondance		
Ville	Province	Code postal
Téléphone au domicile	Téléphone cellulaire	Télécopieur
Courriel		

2. UNITÉS D'ÉVALUATION EN LOCATION

Inscrire dans le tableau ci-dessous les unités d'évaluation louées. Dans le cas où celles-ci ont été achetées dans les 12 derniers mois, inscrire le mois et l'année de l'achat.

Numéro de l'unité d'évaluation ⁽¹⁾	Date (mois/année) de l'achat

1 - Le numéro de l'unité d'évaluation est composé de 23 chiffres; les cinq premiers représentant le code géographique de la municipalité.
Exemple : 12345 – 1234-12-1234-0-000-0000.

3. OBLIGATION DU LOCATAIRE

La présente demande de paiement conjointe ne sera plus valide s'il y a un changement de propriétaire.

Le locataire doit informer le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de toute modification à une entente de location (bail) en effectuant une mise à jour de son dossier. Il doit alors communiquer avec les responsables de l'enregistrement des exploitations agricoles au numéro sans frais 1 844 544-3332.

4. OBLIGATION DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire des unités d'évaluation louées à une exploitation agricole ayant droit au crédit de taxes foncières agricoles s'engage à :

- Recevoir tout crédit ou tout paiement applicable au compte de taxes municipales pour l'année de taxation visée par la demande;
- Recevoir tout ajustement, positif ou négatif, sur le montant du crédit relatif à l'année courante et appliqué au compte de l'année suivante;
- Retourner au MAPAQ, le cas échéant, les sommes versées en trop lors de la réception d'un avis du MAPAQ à ce sujet.

5. SIGNATURES

Section réservée au locataire

Demande de participation au programme (obligatoire)

Je soussigné, _____, demande qu'un crédit de taxes foncières agricoles s'applique aux unités d'évaluation inscrites dans le tableau de la section 2.

Signature

Date

Section réservée au propriétaire

Adhésion au programme (obligatoire)

Je soussigné, _____, confirme avoir lu les modalités du Programme de crédit de taxes foncières agricole et je les accepte. Je déclare que les renseignements inscrits dans ce formulaire sont exacts et véridiques.

Signature

Date

Consentement au transfert de l'information (facultatif)

Je soussigné, _____, autorise le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à transmettre au locataire, _____, les renseignements sur les crédits et les paiements relatifs aux unités d'évaluation inscrites dans le tableau de la section 2

Signature

Date

6. COORDONNÉES POUR L'ENVOI DU FORMULAIRE

Par courriel : sac.taxes@mapaq.gouv.qc.ca

Par télécopieur : 418 380-2172

Par la poste : Direction de la planification et des programmes
Programme de crédit de taxes foncières agricoles
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

7. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour toutes questions concernant le présent formulaire, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle aux heures et aux coordonnées ci-dessous. **Assurez-vous d'avoir en main votre numéro d'identification ministériel (NIM).**

Téléphone : 418 380-2140; sans frais : 1 866 822-2140

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi

de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30